

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | La Croix-Rouge suisse   |
| <b>Herausgeber:</b> | La Croix-Rouge suisse   |
| <b>Band:</b>        | 81 (1972)   |
| <b>Heft:</b>        | 6   |
| <br><b>Artikel:</b> | Bangla Desh : la Croix-Rouge suisse à pied d'oeuvre                                     |
| <b>Autor:</b>       | [s.n.]  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-549254">https://doi.org/10.5169/seals-549254</a> |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

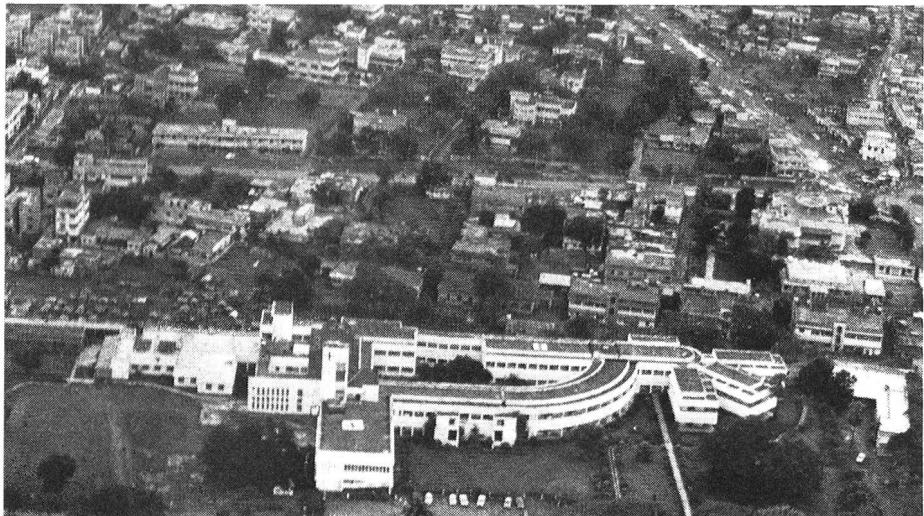
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Bangla Desh: la Croix-Rouge suisse à pied d'œuvre



Dacca, printemps 1972. Une équipe médicale de la Croix-Rouge suisse est à l'œuvre à l'Hôpital Holy Family, l'un des établissements hospitaliers les plus modernes du Bangla Desh, devenu propriété de la Croix-Rouge pakistanaise en automne 1971, puis de la Croix-Rouge du Bangla Desh après la fin des hostilités, après avoir été exploité pendant des années par des infirmières-religieuses américaines.

Le rôle de cette équipe médicale suisse – forte d'un chirurgien, d'une anesthésiste, de trois infirmières et d'un délégué-administrateur : en premier lieu, opérer, soigner, entraîner le personnel indigène, mais aussi



*L'entrée du dispensaire annexé à l'hôpital. Leur attente durera des heures.*



conseiller et aider les malades à résoudre leurs problèmes sociaux.

Au Bangla Desh, en effet, les hôpitaux ne bénéficient d'aucune subvention et leurs tarifs sont par conséquent relativement élevés et quasiment «hors de prix» pour une population généralement extrêmement pauvre. Si l'on songe qu'un ouvrier chargé de famille gagne en moyenne 120 à 150 roupies par mois (une roupie valant environ 50 centimes suisses) et qu'il lui faudra payer 7 roupies par jour pour la chambre, 7 autres pour la nourriture, plus encore un supplément pour les divers examens et les médicaments, il lui faudra consacrer deux

mois de salaire pour une petite intervention chirurgicale comme une appendicectomie par exemple. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse, dans le cadre de l'aide qu'elle entend encore apporter à la population nécessiteuse du Bangla Desh, et désireuse de faire de l'Hôpital Holy Family un véritable hôpital Croix-Rouge ouvert à tous et où des patients indigents – Bengalis ou Biharis – puissent également trouver accueil et être soignés, prend à sa charge en attendant que la Croix-Rouge du Bangla Desh puisse le faire elle-même, les frais résultant de la mise à disposition de 30 à 40 «lits gratuits», ainsi que le quart des dé-

penses d'exploitation du dispensaire annexé à l'hôpital.

Deux projets sont par ailleurs à l'étude, à la réalisation desquels notre Croix-Rouge nationale s'intéresse également: il s'agit, d'une part, de la création d'un atelier de prothèses, d'autre part d'un centre de rééducation et de formation professionnelle. La formation professionnelle s'adressera en premier lieu aux amputés des membres inférieurs et consistera en une école de sténo-dactylographes qualifiés; 50 invalides seront ainsi formés tous les 3 mois et pourront se reclasser dans le circuit économique.

*Les membres de l'équipe suisse collaborent avec les médecins et les infirmières indigènes.*





Devant l'hôpital: un spectacle coloré.

Une école d'infirmiers et d'infirmières est également affiliée à l'Hôpital Holy Family de Dacca. Les élèves y sont formés en quatre ans. Tout l'enseignement est donné en anglais par des monitrices indigènes. Jusqu'ici quelque peu négligés, les problèmes de la formation de personnel soignant qualifié sont actuellement sérieusement considérés et une attention toute particulière leur est accordée par les autorités responsables.

